

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Lycée Saint Michel Reims
UAI : 0511145T



GROUPE
**SAINT
MICHEL**
REIMS

📍 39 rue Martin Peller - 51100 REIMS

📞 03 26 77 62 82

🌐 www.groupesaintmichel.fr



Grâce à vous et à la taxe d'apprentissage 2024, nous avons pu engager des investissements structurants pour notre établissement et pour l'avenir de nos élèves.

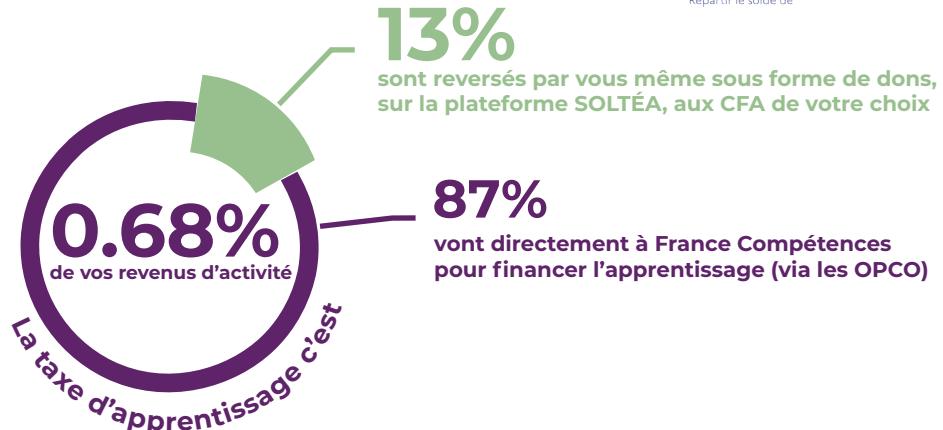
- Le renouvellement complet du parc informatique a permis d'équiper l'ensemble de nos salles et espaces pédagogiques d'outils performants, facilitant un enseignement moderne, interactif et adapté aux nouvelles pratiques numériques.
- En parallèle, la remise à niveau de notre infrastructure réseau (Wifi, serveurs, sécurité) a profondément amélioré la stabilité, la rapidité et la sécurité de nos connexions, condition indispensable pour un établissement où chaque élève dispose de sa tablette iPad.

Ces évolutions concrètes renforcent notre capacité à offrir un cadre d'apprentissage à la hauteur des exigences du monde professionnel et à former des jeunes compétents, autonomes et connectés aux réalités d'aujourd'hui.

Votre soutien a un impact direct : il prépare dès à présent les talents de demain.

Aider nous à écrire la suite de nos projets avec

la plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage.



Pour nous soutenir..

Lycée Saint Michel de Reims
UAI : 0511145T

Le calendrier





Former les talents de demain, c'est notre mission. Et grâce à vous, elle prend tout son sens.

Le Groupe Saint Michel de Reims accompagne chaque année des centaines de jeunes de la région, de la maternelle jusqu'au Bachelor, en leur proposant une offre de formation complète, exigeante et en lien direct avec les besoins du monde professionnel.

Pourquoi soutenir Saint-Michel ? Parce que nous croyons qu'une éducation réussie passe autant par la maîtrise des savoirs que par le développement des compétences humaines et professionnelles. Nos élèves évoluent dans un environnement stimulant, équipé de matériel de qualité, où l'innovation pédagogique va de pair avec l'apprentissage du savoir-être, du respect et de l'engagement.

Votre soutien à travers la taxe d'apprentissage nous permet de continuer à investir dans ce qui compte vraiment : un enseignement de qualité, des outils performants et des projets concrets qui préparent nos jeunes à réussir.

En contribuant à nos côtés, vous investissez dans l'avenir de votre territoire, dans ses talents, dans ses forces vives. Merci.

Cédric GUILLEMAN
Chef d'établissement coordinateur



Pour résumer, vous avez donc jusqu'au 24 octobre 2024 pour faire votre choix. Passé cette date, la répartition sera automatique.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Pour toutes demandes contactez Bénédicte DONDELINGER à
taxe-apprentissage@groupesaintmichel.fr ou au 03 26 77 62 86.

